

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

LISTE DU MATERIEL

Matériel divers à renouveler toute l'année	Agenda - Crayons - Effaceurs - Stylos - Crayons de couleur - Feutres - Gomme - Taille-crayons - Triple décimètre - Compas - Equerre - Rapporteur - Rouleau de scotch - Bâtons de colle - Surligneurs - Copies grands carreaux - Pochettes transparentes - 2 chemises à rabat ou trieur – Cahier de brouillon - Clé USB 16 giga Un cadenas pour les casiers (sauf pour les externes)
Maths	1 calculatrice TI 83 Premium équipée d'une fonctionnalité « Mode Examen »
EQUIPEMENT FORESTIER	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les sorties travaux pratiques : Vêtements de pluie – Paires de grosses chaussettes pour l'hiver - Grand sac de sport - Carnet et crayon à papier - Gamelle et couverts - Gourde (1 litre) <p>Le petit matériel consommable, non pris en charge par la Région, sera acheté en gros par l'établissement et facturé aux familles (100 € pour les élèves de 2nde et 50 € pour les élèves de 1^{ère} et de Terminale). Il comprend : 1 kit d'affûtage, 1 étau d'affûtage, 2 clés multiples, 1 tournevis, 1 mètre ruban, les limes nécessaires pour la saison. En cas de perte, le nouveau matériel sera facturé au tarif obtenu auprès du fournisseur.</p> <p>Sont fournis par la Région aux élèves de 2nde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 casque complet - 1 paire de chaussures anti-coupure - 1 salopette à bretelles anti-coupure - 1 paire de gants - 1 gilet haute visibilité <p>Toute détérioration ou perte de ce matériel, sera à la charge de la famille</p>

Pour être autorisées aux examens, les calculatrices graphiques programmables devront être équipées d'une fonctionnalité « Mode Examen » qui permet de bloquer temporairement (ou définitivement) l'accès aux données personnelles sauvegardées.

Chaque enseignant vous détaillera sa liste de fournitures à la rentrée.



Les élèves de 1^{ère} et de terminale BAC PRO doivent apporter les équipements fournis par la Région.

Les élèves de 2nde ont besoin de leur **Test ASSN (test nautique)** parcours de 50 mètres à effectuer à la piscine (généralement en fin de collège).

Ce document est à remettre avant le 15 septembre 2022 au professeur principal.